

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6119 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANANE Abdelmajid

Date de naissance : 26-2-62

Adresse : Waller B3 Rihani Marrakech

Tél. : 0665648785 Total des frais engagés : 1000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : KHAZOUTI HASSAN Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Pharmacologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 CENTRE DE RAYAN RAYAN Bd. Mohamed Baâmrani Lot. Chabab, Ain Seba - Casablanca 0522 76 81 12 - Fax: 0522 76 81 38 Tél: 101110880 NPE : 101110880	6/10/2023		1000,00 DH

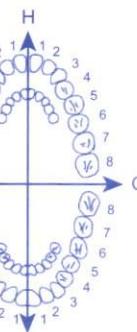
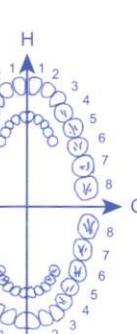
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ER-RADI ELENA

Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique

Accouchement - Stérilité de Couple

Chirurgie Gynécologique

Echographie

Ex Médecin Attachée CHU - Ibn Rochd - Casa



الدكتورة الرعدي إلينا

إختصاصية في أمراض النساء و التوليد

الولادة - الجراحة النسائية

العمق عند الزوجين - الفحص بالصدى

طبية ملحة سابقا بقسم أمراض النساء و التوليد

بمستشفى ابن رشد الدار البيضاء

تاريخ الفحص غير قابل للتغيير

Casablanca , le : 09.01.23 الدار البيضاء في :

Mme UBB RAH
Khalil ACOETT

CLINIQUE DE RADIOLOGIE RAYAN
Dr. Khalil LEBBAR
RADIOLOGUE

HSS - dernier
du zyg



شbab C2A شارع محمد البغدادي عمارة F4 شقة 4 الطابق الأول عين السبع الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 73 35 80

Chbab C2A, Bd Mohammed El Baamrani Imm. F4, App. 4 - 1^{er} étage Aïn Sebaâ - Casablanca - Tél.: 05 22 73 35 80

CENTRE DE RADIOLOGIE RYANE

Dr. LEBBAR Khalil

Bd Baamrani AIN SEBAA Tél:0522768112

IF 40494831 ICE:001667575000062

F A C T U R E

N° : 302060901
Du : 06/02/2023

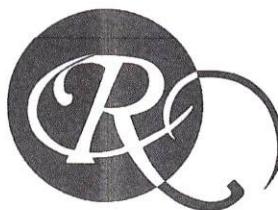
Nom patient : Mme KHALOUTI HASNAA

Médecin prescripteur ; DrER RADI ELENA

Examens	Cotation(Z)	Prix Dhs
HYSTEROSALPINGOGRAPHIE	80	1 000,00
Total		1 000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
MILLE DIRHAMS





Dr. Khalil LEBBAR

- Professeur Ass. de radiologie CHU (Rabat).
- Praticien certifié des hôpitaux Militaires du Val-de-Grâce (Paris).
- Ancien radiologue des hôpitaux Militaires des forces Armées Royales.
- Diplômé en radiodiagnostic et imagerie médicale de la faculté de Nancy

CASABLANCA LE : 06/02/2023

NOM ET PRENOM
PRESCRIPTEUR

Mme KHALOUTI HASNAA
Dr. ER RADI ELENA

HYSTEROSALPINGOGRAPHIE

RESULTAT :

Cathétérisation du col à l'aide d'une tulipe puis injection douce cc par cc. La cavité utérine est de taille et de morphologie normales, sans anomalie de contours.

Absence de lésion cervico-isthmique.

Rétrécissement tubaire bilatéral, proximal à droite, un peu plus distal à gauche, sans passage de produit de contraste dans la cavité péritonéale

CONCLUSION :

Phimosis bilatéral, totalement obstructif

• I.R.M 1,5 Tesla

~ Corps entier

• Scanner 64 barrettes 3D

~ Angioscanner

~ Biopsie Scanoguidée

~ Arthroscanner

~ Dentascanner

~ Coloscanner

~ Enteroscanner

• Radiologie Numérisée

• Echographie

~ Doppler Vasculaire Artériel et Veineux

• Mammographie - Tomosynthèse

~ Repérage stéréotaxique

• Panoramique dentaire

• Osteodensitométrie.

CENTRE DE RADILOGIE RAYAN
Dr Khalil LEBBAR
Confraternellement.
Dr LEBBAR